



UNIVERSITÉ
LAVAL

Hautes études internationales

Plan de cours : École internationale d'été sur la géopolitique des ressources naturelles

Sigle : ETI-7023 (2^e et 3^e cycles) ETI-4023 (1^{er} cycle)

Crédit(s) : 3

Dates : du 16 au 21 juin 2014

Lieu : campus de l'Université Laval

Professeur responsable : Frédéric Lasserre, Département de géographie

Présentation de l'École d'été

L'École d'été *Les ressources naturelles dans l'économie globale: les grands enjeux* est une initiative coordonnée par les Hautes études internationales (Université Laval) et l'École de politique publique (Université de Calgary). Il s'agit d'une formation intensive de 6 jours consécutifs (du lundi 16 juin au samedi 21 juin 2014). La formation, pluridisciplinaire, permettra de couvrir les enjeux globaux des ressources naturelles, qu'ils soient politiques, économiques, environnementaux ou sociaux. À partir de réflexions présentées par des spécialistes renommés, les participants analyseront les défis et les obstacles auxquels les secteurs des ressources naturelles font face dans un contexte de profonds changements géopolitiques.

Cette activité créditée s'adresse prioritairement aux étudiants gradués des 2^e et 3^e cycles. Des étudiants du premier cycle en fin de parcours pourront être admis sur autorisation. Ils devront cependant avoir obtenu au minimum 60 crédits.

Objectifs généraux

Les ressources naturelles, et en particulier les ressources énergétiques, ne sont pas de simples produits commerciaux. Le développement d'un pays mais aussi sa puissance politique sur la scène internationale ont toujours été étroitement liés à la gestion de ses ressources et sa dépendance vis-à-vis des matières premières.

L'enjeu géostratégique des ressources naturelles est donc majeur : une prospérité soutenue dans un monde paisible et viable. Mais ce secteur est en pleine ébullition et les tendances mondiales sont parfois contradictoires. L'offre des ressources naturelles est à la hausse, la

croissance mondiale ralentit et il y a augmentation des coûts de production et des risques associés aux facteurs géopolitiques. Le défi climatique et celui de la biodiversité sont de plus en plus aigus. La croissance démographique et la montée en puissance d'une classe moyenne accroissent la demande globale. Les citoyens se sentent de plus en plus concernés et un peu partout l'industrie presse les gouvernements de passer de l'exploration à l'exploitation, de faciliter le transport et le commerce mondial. Alors l'incertitude augmente et est source d'attentisme dans les choix politiques. Cela nourrit par la même occasion le cloisonnement au détriment d'une vision éclairée.

L'école d'été *Les ressources naturelles dans l'économie globale: les grands enjeux* permettra aux participants d'acquérir une mise en perspective éclairée du nouveau cadre global des ressources naturelles. Ce recul nécessaire permettra aux participants de faire la distinction entre l'événement, la conjoncture, les rivalités de pouvoir, les conflits territoriaux et ce qui est vraiment un changement structurel. Enfin, l'école d'été ne sera pas qu'un lieu d'apprentissage. Elle sera aussi un lieu d'échanges et de rencontres qui réunira des personnes qui s'intéressent à la géopolitique des ressources naturelles, qu'elles soient des milieux scientifiques, économiques, industriels, gouvernementaux, d'affaires; des milieux de l'exploration ou de l'exploitation; d'ici ou de l'international.

Objectifs spécifiques

- Saisir les concepts de base d'une analyse géopolitique des ressources naturelles et comprendre le changement radical de l'environnement mondial et ses conséquences pour l'Amérique du Nord, les implications pour les intérêts canadiens et l'influence du Canada à moyen et long termes;
- Comprendre les interrelations clés entre l'industrie, la société, l'environnement et le gouvernement;
- Entrevoir l'état et le rythme de l'évolution des mécanismes (politiques et programmes) de gestion des ressources naturelles influencés par les tendances géopolitiques actuelles;
- Identifier et comprendre les défis sociaux, environnementaux, financiers, économiques et technologiques actuels tels les problématiques reliées à l'extraction, au transport, aux cadres législatif, réglementaire et fiscal.

Approche pédagogique

L'école d'été comprendra plusieurs formats pédagogiques : des présentations magistrales présentées par des conférenciers invités, des périodes d'échanges et de débats avec les participants ainsi que des ateliers pratiques (visite d'une installation et travaux d'équipes) qui permettront d'approfondir la réflexion.

Lectures

Les lectures obligatoires seront disponibles sur le portail des cours de l'Université Laval (www.portaildescours.ulaval.ca) au début de l'École d'été. Un CD-Rom comprenant le recueil des textes obligatoires et facultatifs seront offerts à tous les participants le premier jour de la formation.

Évaluations et résultats

Présence et participation en classe (20%)

L'École d'été étant une formation *intensive*, la présence et la participation en classe est obligatoire. Cela inclut la participation aux discussions et débats, ainsi que la présence active à toutes les activités (conférences, visites d'institution et rencontres de groupe).

Essai critique (30 %)

Le travail court consistera à réaliser un essai critique de 5 pages, bibliographie non incluse, Times New Roman 12 et interligne 1.5. L'essai portera sur l'une des thématiques abordées lors de l'École d'Été, à savoir :

- a) Les grands enjeux des ressources naturelles
- b) Les grands enjeux des ressources énergétiques
- c) Les ressources naturelles et énergétiques : les défis de gouvernances dans une économie globale
- d) Les ressources énergétiques alternatives

La rédaction de l'essai se fait à l'aide du contenu des conférences et des textes relatifs au thème que l'étudiant aura lui-même sélectionnés. L'étudiant définit lui-même la problématique traitée. *Cependant, cette problématique doit être approuvée par Mme Luzma Nava Jiménez, auxiliaire d'enseignement.* Il s'agit de faire preuve d'originalité et de rigueur analytique au sein d'une argumentation. L'essai est à envoyer une semaine après la fin de

l'activité, soit au plus tard le lundi 30 juin 2014 à 17h, à l'auxiliaire d'enseignement (Mme Luzma Nava Jiménez, luzma-fabiola.nava-jimenez.1@ulaval.ca).

Travail d'analyse (50%)

Le travail, long de 35 pages maximum, notes et bibliographies comprises, Times New Roman 12 et interligne 1.5., devra être envoyé par courriel au plus tard lundi 18 août 2014 à 17h à l'auxiliaire d'enseignement (Mme Luzma Nava Jiménez, luzma-fabiola.nava-jimenez.1@ulaval.ca). Lors du premier jour de la formation, un choix de questions sera remis aux étudiants. À partir d'une de ces problématiques, l'étudiant doit rédiger une argumentation rigoureuse et originale à l'aide du contenu des conférences, des textes du recueil relatifs au thème sélectionné, en plus de références scientifiques complémentaires (non-issus du recueil de textes).

Les dates de remise des travaux sont des *dates de rigueur*. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale seront soustraits pour chaque jour de retard.

Barème de conversion

Cote	%
A+	90-100
A	85-89,9
A-	81-84,9
B+	76-80,9
B	71-75,9
B-	66-70,9
C+	61-65,9
C	56-60,9

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf. Tout

étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de : copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors texte et sans en mentionner la source; résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source; traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance; remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord); remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Sources: *En application de l'article 152 du Règlement des études de l'Université Laval*, http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf, entré en vigueur le 1er mai 2009. *Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.)

Évaluation et plagiat

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat, il est possible que l'enseignant soumette vos travaux pour analyse. En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval : www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources : www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources
- Tutoriel *Citer ses sources et éviter le plagiat* :
www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm